

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON
DU 19 MAI 2008

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance.

Etaient Présents : Mme Blanc Dominique, Mrs Péray Hervé, Moutton Gérard, Girod Claude, Adjoints.

Mmes Caretti Brigitte, Chappuis Pascale (arrivée à 21h30), Collet Josiane (arrivée à 21h.00, pouvoir à Mme Blanc), Grand Corinne,

Mrs. Boutin Thierry (arrivé à 20h.), Davis Andrew, Debard Jérémie, Duchamp Lilian, Gigi Dominique, Lévrier Bernard, Millet Eric, Piberne Olivier

Absents : Mme Marion Mireille, Marchand Yves

Ouverture de la séance à 19H30

1 Mme GRAND est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2 Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril est approuvé à l'unanimité

3 DELIBERATIONS

3.1. PROJET DE FRANCHISSEMENT DU RUISSEAU DE PERON (DOSSIER REGLEMENTAIRE LOI SUR L'EAU).

Monsieur le Maire indique que le projet de réaliser un ouvrage de franchissement sur le ruisseau de Péron doit prendre en compte les incidences prévisibles de ce projet sur le milieu naturel : conditions de ruissellement des eaux pluviales, qualité des eaux, habitats d'intérêt etc...

Aussi, il rappelle au Conseil qu'il a confié à la société Ain Géotechnique l'élaboration du dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement : eau et milieux aquatiques.

Il présente ce dossier au Conseil et lui demande de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de M. le Maire, et après avoir délibéré,

- APPROUVE le dossier de déclaration au titre du Code de l'environnement portant sur le projet de franchissement du ruisseau de Péron et autorise M. le Maire à engager ce projet.

Approuvé à l'unanimité.

3.2. CONVENTION POUR MISSION D'ETUDE ET D'ASSISTANCE A LA REVISION N° 1 DU PLU.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le choix du conseil municipal de lancer une révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 12 avril 2007, et présente un projet de convention du Groupement TERRITOIRES (SARTORI/NICOT), dont le mandataire est M. Ange SARTORI, urbaniste et architecte, exerçant à Metz-Tessy (Hte Savoie), pour mission d'études et d'assistance destinée à mettre en œuvre la révision du PLU.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

- ACCEPTE les termes du projet de convention pour mission d'urbanisme du Groupement TERRITOIRES, pour un montant total de 25 275 €HT, soit 30 228.90 €TTC, dont 25 642.24 €TTC pour M. SARTORI - urbaniste, et 4 586.66 €TTC pour M. NICOT, hydrogéologue.
- DIT que le montant de la dépense est prévu au Budget 2008 - opération 68.
- AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant.

Approuvé à l'unanimité.

3.3. CONVENTION ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE DE PERON POUR INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

Au vu du décret n°2007-18 du 5 janvier 2007 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative aux permis de construire et aux autorisations d'urbanisme,

M. le Maire expose que la commune est dotée d'un plan local d'urbanisme, la délivrance des actes et autorisations d'occuper les sols est de sa compétence.

Selon les dispositions de l'article L.422-8 du code de l'urbanisme la commune peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique de celles des demandes de permis, de déclarations préalables ou de certificats d'urbanisme qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services.

La commune ne disposant pas des services et moyens suffisants pour instruire les dossiers hormis les déclarations préalables ne générant pas de surface hors œuvre nette, et conformément aux dispositions de l'article R.423-15 du code de l'urbanisme, il propose d'en confier, par voie de convention, l'instruction globale hormis les déclarations préalables précitées à la direction départementale de l'équipement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

- Vu que la convention qui a fait l'objet de la délibération du 13 décembre 2007 pour le même objet n'a pas été entérinée par la DDE et que des changements ont eu lieu entre temps au niveau de certains articles, la délibération du 13 décembre 2007 est annulée et remplacée par ladite délibération.
- DECIDE de confier l'instruction des autorisations et actes susvisés relatifs à l'occupation des sols à la direction départementale de l'équipement.
- AUTORISE le maire à signer la convention à intervenir entre la commune et l'Etat.

Approuvé à l'unanimité.

3.4 DEMANDE D'AIDE A LA REGION RHONE-ALPES POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES 2008

Le Conseil Municipal de Péron sollicite le concours de la Région Rhône-Alpes pour une aide aux travaux sylvicoles de dégagement et de dépressage sur une surface de 6 ha dans les parcelles 26 de la première série et 61 de la deuxième série.

Pourcentage de l'aide sollicité sur les 6 ha de la forêt communale est de 30 % sur un montant HT de 5 640 € soit 1 692 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré

- AUTORISE M. le Maire à signer le dossier de demande d'aide sylvicole à la Région Rhône-Alpes 2008.
- DIT que les travaux sylvicoles ont été inscrits au budget 2008 sous l'opération 71 « travaux forestiers 2008 ».

Approuvé à l'unanimité.

3.5. ELECTION DES DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX et DIVERS.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu compte tenu de l'installation d'un nouveau conseil municipal de désigner à bulletin secret des délégués pour l'association des communes forestières de l'Ain, de prévoir des délégués supplémentaires pour le Parc naturel régional du Haut-Jura et pour le Syndicat des travaux forestiers du Haut Bugéy.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 16

- Bulletins nuls (à déduire) : 0
- Reste pour suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

Les personnes ci-dessous, ayant obtenu 16 voix soit la majorité des suffrages ont été proclamées élues :

L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'AIN

Titulaire : GIROD Claude

Suppléant : PIBERNE Olivier

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA

- Titulaire : GIROD Claude

- Titulaire : PIBERNE Olivier

- Suppléant : ARMAND Christian

- Suppléant : CARETTI Brigitte

SYNDICAT DES TRAVAUX FORESTIERS DU HAUT-BUGEY

-Titulaire :GIROD Claude

-Titulaire : PIBERNE Olivier

- Suppléant : LEVRIER Bernard

- Suppléant : ARMAND Christian

3.6. CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à l'installation du nouveau conseil municipal, il y aurait lieu de renouveler les commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de proposer à la direction des services fiscaux, pour siéger à la Commission des Impôts Directs, les contribuables ci-après :

*Commissaires titulaires

1-Moutton Jean-Luc	7-Chauville Christian
2-Gaillet Bernard	8-Définod Claude
3-Collet Maxime	9-Piozin Christian
4-Blanc Régis	10-Filippi Yvette
5-Charvet France	11-Bossy Roland
6-Brulhart Michel	12-Michaud louis

*Commissaires suppléants

1-Décombaz Jean Paul	7-Vaurs René
2-Lévrier-Ferrollet Janine	8-Henchoz Claude
3-Donche Simone	9-Thomas Yves
4-Dumur Danielle	10-Comestaz Jean-Paul
5-Thibault Michelle	11-Delecraz Arthur
6-Beupoil Léon	12-Tavernier Thierry

Parmi ces 24 propositions M. le Directeur des Services fiscaux retiendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour la composition de la commission.

Approuvé à l'unanimité.

3.7. CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER DE PERON

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y aurait lieu de procéder au renouvellement de la commission communale d'aménagement foncier et de désigner à bulletin secret les délégués :

M. GIROD se retire du vote

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

- Bulletins nuls (à déduire) : 0
- Reste pour suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Les personnes ci-dessous, ayant obtenu 15 voix soit la majorité des suffrages ont été proclamées élues :

Propriétaires de biens fonciers non bâtis

3 titulaires

- Girod Yvonne
- Blanc Régis
- Tissot Paul

2 suppléants

- Cuzin Lucien
- Bossy Roland

Propriétaires forestiers.

2 Titulaires

- Besson René
- Tignon Choudant Gérard

2 suppléants

- Clerc Edmond
- Moutton Jean-Luc

Monsieur le Maire étant membre de droit il est procédé à la désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux suppléants :

Titulaire : M PERAY Hervé (déjà élu le 20 mars 2008).

Suppléant : LEVRIER Bernard

Suppléant : GIROD Claude

3.8. ELECTION DE 2 NOUVEAUX MEMBRES POUR LE CCAS

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée l'élection le 20 mars 2008 de 4 membres du conseil municipal comme délégués du CCAS soit BLANC Dominique, CHAPPUIS Pascale, COLLET Josiane, PERAY Hervé, et qu'il y aurait lieu d'élire 2 membres supplémentaires.

Le conseil municipal accepte d'élire 2 membres supplémentaires,

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 16

- Bulletins nuls (à déduire) : 0
- Reste pour suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 8

Les personnes ci-dessous, ayant obtenu 16 voix soit la majorité des suffrages ont été proclamées élues :

- DAVIS Andrew
- GIGI Dominique

Un arrêté sera pris par le Maire pour nommer les membres extérieurs représentant diverses associations.

4 POINTS DIVERS :

4.1. BUDGET

4.1.1 Réalisation du budget :

- Voix de l'Ain : 95,87 €(annonce révision du PLU).
- SA NATECH : 4 910.78 €(cuve local voirie).
- SA NABAFFA : 4 390.44 €(solde travaux rue fontaine chargonnet).
- SA RAMPA : 2 315.73 €(regard eaux pluviales rue Dommartin).
- EIFFAGE/RAMPA : 15 728.62 €(acompte travaux VRD rue Dommartin).
- Cabinet ROYNETTE : 5 845.45 €(acompte Maîtrise d'œuvre travaux carrefours logras).
- Bibliothèque en campagne : 147.50 €(fournitures diverses bibliothèque).
- SA DELL : 1 893.34 €(matériel informatique mairie +Bibliothèque).
- SARL FAMY : 2 852.46 €(busage provisoire ruisseau de Péron).

4.1.2. Ligne de trésorerie.

En caisse le 15 mai : 430 334,20 €

A ce jour, pour 2008, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

4.1.3. M. Le Maire informe l'assemblée que pour la route de la Plaine à Greny le Conseil Général devrait participer au financement des travaux par 2 subventions : la 1^{ère} dans le cadre des amendes de polices pour un montant de 12 790 € la 2^e dans le cadre d'une subvention exceptionnelle de 39 752 € soit un total de 52 542 € pour un montant de travaux estimé à 91 934 € hors taxes.

4.1.4 Demande du Comité des fêtes pour une subvention exceptionnelle de 300 € pour une sono qui sera utilisée pour la fête de la musique. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

4.2. VOIRIE (M. Moutton)

4.2.1. Point sur les travaux de la rue Dommartin à Greny :

Le pavage autour de la fontaine est presque terminé, la pose de bordures est terminée. La pose des caniveaux est en cours.

4.2.2.- Point sur les travaux des carrefours à Logras :

Les trottoirs devant le café du Branlant, et le marquage sont terminés. Les deux ralentisseurs ont été installés. Reste la signalisation définitive à mettre en place.

4.2.3. M. Le Maire présente à l'assemblée le plan du chemin piéton pour relier l'école à la rue de la Vie de l'Etraz et à la rue du Mail. M. GIGI s'inquiète de la largeur, 2,50 m, qui permettra à des scooters de passer. La commission voirie – sécurité devra voir ce problème. Une réunion a été organisée avec 2 propriétaires M. WEIL et M. LEVRAT qui présenteront des solutions alternatives pour la fin mai.

4.3. ECOLE

4.3.1. Compte rendu de la réunion du 30 avril avec les parents d'élèves et Mme MATERA Inspectrice de l'éducation Nationale,

Mme MATERA est venue pour donner une réponse à la question des parents du Conseil d'Ecole, « pourquoi, les instituteurs n'ont pas été remplacés pendant de nombreuses journées », L'inspectrice a aussi parlé de la nouvelle loi Darcos et de la Base élèves. Il est a note que seuls 18 parents étaient présents.

4.3.2. Compte-rendu de la réunion organisée par Mme MATERA pour les élus gessiens le 5 mai et concernant le fichier « base élèves ».

4.3.3. M. Le Maire donne lecture d'un courrier du SNUipp 01 expliquant la grève du 15 mai, selon le syndicat.

4.4. TERRAINS

M. Le Maire informe l'assemblée que les services Fiscaux estiment le prix de terrain appartenant à Mme Gattoni (section C, parcelle 789, zone 1AU) dans une fourchette de 40 à 50 €/m². Les filles de Mme Gattoni acceptent de vendre le terrain au prix de 45 € nettement en dessous de leur première demande qui était de 60 €

M. le Maire propose de payer les terrains en 2 fois soit 90 000 € sur le budget 2008 et le solde, 82 890 € après le vote du budget 2009. Mmes Gattoni demandent un paiement des intérêts entre les 2 versements.

Le Conseil Municipal accepte par 15 voix pour (2 abstentions : Mrs Davis et Gigi) l'achat des terrains à 45 €/m² et refuse à l'unanimité le paiement des intérêts.

Un courrier sera fait dans ce sens à Mmes Gattoni.

4.5. CONTENTIEUX

M. Le Maire informe l'assemblée qu'un nouveau recours a été déposé par les conjoints GIROD. Une première demande avait été faite suite à l'approbation du PLU qui n'avait pu prospérer pour cause de l'irrecevabilité que nous avions soulevée.

Cette nouvelle requête a pour but de faire annuler le rejet du recours gracieux du 7 janvier 2008, d'abroger la délibération du conseil municipal approuvant le PLU et de condamner la commune à verser aux conjoints Girod la somme de 3 000 €

Etant donné que M. Claude Girod, 4^e adjoint, fait partie des conjoints Girod, M. le Maire lui demande, soit de démissionner du conseil municipal, soit de « se sortir » de l'indivision familiale.

5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Compte-rendu des réunions du Conseil Communautaire des 10 et 24 avril qui consistaient en la mise en place des différents postes et commissions de la CCPG

5.1.2. M. Le Maire informe l'assemblée que suite à la mise en place des compétences communautaires il y a lieu de nommer, parmi les membres du conseil municipal des représentants de la commune pour assister aux diverses réunions de la CCPG

Les conseillers suivants ont été nommés comme « invités » :

- CHAPPUIS Pascale pour la commission Finances et la commission Administration – Sécurité
- DAVIS Andrew pour la commission Transports et Déplacements.
- LEVRIER Bernard pour la commission Patrimoine et Travaux.

Récapitulatif :

COMMISSIONS	Délégués titulaires	Invités
Conseil communautaire	Armand Christian Davis Andrew Blanc Dominique (suppléant) Moutton Gérard (suppléant)	
SCOT	Armand Christian Davis Andrew Blanc Dominique (Suppléant) Moutton Gérard (Suppléant)	
Développement économique	Davis Andrew	Boutin Thierry
Finances	Blanc Dominique	Chappuis Pascale
Eau et Assainissement	Moutton Gérard	Péray Hervé
Affaires culturelles	Armand Christian	Duchamp Lilian
Aménagement de l'Espace	Armand Christian	Boutin Thierry

Patrimoine et Travaux	Moutton Gérard	Lévrier Bernard
Transport et Déplacement	Armand Christian	Davis Andrew
Environnement	Moutton Gérard	Grand Corinne
Développement touristique	Moutton Gérard	Gigi Dominique
Gestion et valorisation des Déchets	Davis Andrew	Millet Eric
Administration générale et sécurité	Blanc Dominique	Chappuis Pascale
Affaires sociales	Armand Christian	Caretti Brigitte

5.1.3. M. Le Maire présente le rapport d'activité de la CCPG pour l'année 2007. Il est à la disposition du public au secrétariat.

5.1.4. M. Le Maire informe l'assemblée que le Permis de Construire vient d'être donné pour la déchiquetterie bois à Baraty. Toutefois, il semble que le coût de la nouvelle route puisse remettre en cause le projet à cet emplacement.

5.1.5. Commission déchets : compte-rendu de la réunion du 6 mai. (M. Millet).

5.2. SIVOS

5.2.1. M. Le Maire informe l'assemblée que le nouveau bureau du SIVOS est inchangé : M. ARMAND Christian Président, Mrs BRULHART et JULIET Vice-Présidents.

5.2.2. M. Le Maire informe l'assemblée que les terrassements et réseaux seront terminés fin de semaine prochaine et que le maçon doit commencer le 29 mai.

5.2.3. M. Le Maire informe l'assemblée que compte tenu du futur collègue de Péron, le Conseil Général a décidé de revoir la carte scolaire sur l'ensemble des collèges gessiens et bellegardiens pour essayer d'uniformiser les effectifs.

5.3. SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'AIN

Compte-rendu de l'assemblée générale du 18 avril (M.MOUTTON)

5.4. OFFICE DE TOURISME DE COLLONGES ET SA REGION

M. Le Maire informe l'assemblée que suite à la démission de M. DUPARC de la présidence de l'Office de Tourisme de Collonges et sa région un nouveau bureau a été élu :

Président : Michel Dussetier
Vice-Président délégué : Christian Marin
Vice-Président : Christian Desmaris
Trésorière : Simone Moneyron
trésorière adjointe : Sylvia Schroöder
Secrétaire : Jacqueline Bonnefoy
secrétaire adjointe : Nicole Goubel

5.5. COMMUNES FORESTIERES DU HAUT-BUGEY

Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 avril. (Claude GIROD)

5.6. MAIRES DU CANTON

M. Le Maire informe l'assemblée que, suite aux élections municipales, un nouveau bureau a été élu :

Président : Daniel JULIET
Vice-présidents: Jean BARRAS – Michel BRULHART
Trésorier : André DUPARC
Secrétaire : Anna DOUDOU

- Trois commissions ont été créées : tourisme, transport, mutualisation des moyens.

6 COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

Réunion du 8 avril 2008.

Permis de construire :

- Bauer A. pour villa, rue de Paruthiol. Avis favorable.
- Delattre S., aménagement d'un bâtiment existant, chemin de la Pierre à Niton. A revoir.

6.2. PROJETS SOCIAUX

Compte-rendu de la réunion du 28 avril avec Familles Rurales. (Claude Girod).

6.3. ASSOCIATIONS

6.3.1. Compte-rendu de la réunion du 28 avril avec toutes les associations pour définir leurs besoins. (Mme Blanc)

6.3.2. Compte rendu de l'assemblée générale de l'AG3 du 10 avril (C. Girod).

6.3.3. Compte rendu de l'assemblée générale de la nouvelle association des chasseurs à l'arc du 18 avril. (D. Blanc).

Deux personnes de la commune font partie de cette association, les jours de chasse seront définis en accord avec la société de chasse de Péron. Actuellement ? les chasseurs s'entraînent à Pougny chez un particulier et sont à la recherche d'un autre territoire.

6.3.4. Compte rendu de la réunion avec l'association de la jeunesse de Péron. (D. Blanc).

6.3.5. Compte rendu de la réunion du 13 mai avec le comité des fêtes et la société musicale pour l'organisation de la fête de la musique du 21 juin (Mme Blanc).

6.3.6 Compte rendu de la réunion du 14 avril avec la société des boules pour la mise en place du 14 juillet (Mme Blanc).

6.4. COMMUNICATION (Mme Blanc)

Compte-rendu des réunions des 7 avril et 14 mai.

Préparation du Petit Péronnais en couleur (1 735 € à la place de 930 €) pour une distribution avant le 6 juin.

6.5. VOIRIE - SECURITE

Compte-rendu de la réunion du 10 avril. (G.Moutton).

6.6. ANCIENS BATIMENTS

Compte-rendu de la réunion du 14 avril. (H. Peray)

7 COURRIER

7.1. Remerciements de l'association paroissiale de la subvention allouée.

7.2. Remerciements de l'association « A Livre Ouvert » de la subvention alloués.

7.3. Mlle BANDERIER Christel pour informer la commune des résultats du litige pour le droit d'eau entre Mrs Dimcovski et Blanc. Le tribunal a débouté le 1^{er} nommé de toutes ses demandes, le droit d'eau au Moulin appartient à M. Blanc.

7.4. Courrier de COLLIGNON Guillaume pour la création d'un circuit pour voitures téléguidées.

7.5. Courrier de 01RENOVATION, pour une réservation d'une parcelle de 2000 m² dans la zone de Pré munny.

SEANCE LEVEE A MINUIT.